

Pièce jointe 3 – Proposition Financière

1. **Proposition Financière.** (Détail Impression + livraison)
points

20

Description	Prix Unitaire Hors Taxes	Quantité	Coût Total HT MAD
Total			

Tout candidats n'ayant pas présenté des éléments claires et compréhensible de leur coût / proposition financière bien définis dans le tableau ci-dessus, ou qui présente des éléments et des coûts irréalistes, irréalisables ou déraisonnables selon l'évaluation de l'examineur, verront leurs propositions rejetées.

La meilleure détermination de la valeur pour l'attribution

Creative évaluera les propositions sur la base de la meilleure valeur, conformément au Règlement Fédéral sur les Acquisition (FAR) Sous-partie 15.1 - Procédés et techniques de sélection des sources. Dans toutes les sollicitations, Creative considérera et procédera à une évaluation sur la base de la capacité technique et du coût. L'importance relative de ces deux facteurs variera en fonction de la nature de l'activité. Dans de rares cas, Creative peut également attribuer à une entreprise autrement que l'offrant ou l'offreur le moins cher, conformément à la FAR 15.101-1.

Creative se réserve le droit de demander des pièces justificatives supplémentaires ou une proposition révisée d'un candidat si des informations insuffisantes ont été fournies dans la proposition technique et / ou de coût. Si les informations demandées ne sont pas fournies, Creative a le droit de disqualifier l'entreprise de l'examen ultérieur.